

Le cours de citoyenneté débarque en prison

SAINT-HUBERT

Un cours de citoyenneté dans les prisons, une si bonne idée qu'on se demanderait presque pourquoi elle n'a pas été réalisée plus tôt. C'est désormais chose faite dans le centre pénitentiaire de Saint-Hubert, dans la province de Luxembourg.

Jeudi, sur le coup de 17h30, ils étaient une petite quinzaine de détenus à s'asseoir dans une des salles de classe de la prison pour y suivre la première séance d'une série de 24.

Au programme de cette première « leçon » préparée par Anne Renson, professeure et formatrice en promotion sociale, un atelier participatif dans lequel les détenus définiront ce que signifie pour eux, être citoyen. « *Aujourd'hui, je vais essayer de les faire communiquer par le dessin plutôt que par la parole.* »

Ce cours s'inscrit dans le plan

de lutte contre les radicalismes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces objectifs consistent à informer chaque détenu sur les droits et devoirs de chacun dans la société belge. Ainsi que les rôles du citoyen dans celle-ci. « *Plus globalement, explique la prof, pouvoir définir, dans le respect des valeurs de chacun, le cadre du vivre ensemble.* »

Et si, aujourd'hui, les cours ne se dispensent qu'à la prison de Saint-Hubert, à terme, « *le projet s'étendra aux 19 prisons situées sur le territoire de la Fédération* », explique Isabelle Simonis, la ministre de l'Enseignement de promotion sociale. Les centres de Lantin et de Huy seront les prochains à passer le cap.

Pour dispenser ces cours dans ces prisons, la communauté a dégagé un budget de 26.000 euros financé à moitié par l'Union européenne. ■

THOMAS CASAVECCHIA